CONTRÔLEZ LES ARMES
Les nations africaines doivent apporter leur soutien à un traité sur le commerce des armes
Index AI : POL 30/041/2005
ÉFAI

Embargo : samedi 3 décembre 2005
(15 h 00 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration des organisateurs de la campagne *Contrôlez les armes* : Oxfam International, Amnesty International et le Réseau d'action international sur les armes légères (RAIAL)

Le défi a été lancé ce samedi 3 décembre aux nations africaines, alors que débute le sommet Afrique-France au Mali : celui de déclarer publiquement leur soutien à un traité international sur le commerce des armes.

Le week-end dernier, les dirigeants de 52 pays du Commonwealth, parmi lesquels 18 pays africains, ont lancé un appel en faveur d'un meilleur contrôle des armes légères et de l'ouverture de négociations en vue d'un traité sur le commerce des armes. Un certain nombre de pays africains, notamment le Ghana, le Kenya, le Mali et le Sénégal ont déjà apporté leur soutien à un tel traité qui interdirait tout transfert d'armes susceptibles de conduire à des atteintes graves aux droits fondamentaux. Les autres nations africaines devraient suivre leur exemple, selon les organisateurs de la campagne.

« Dans la seule Afrique de l'Ouest,, nous avons deux pays qui sortent tout juste d'un conflit, un autre où un conflit est latent et un quatrième proche de sombrer, selon Mohamed Coulibaly, conseiller régional pour la réduction des conflits à Oxfam. *Les trafics d'armes dans la région augmentent le risque d'une explosion de violence, c'est pourquoi il est essentiel que les dirigeants africains parlent d'une seule voix, qui fasse autorité, contre le commerce des armes dont les effets sont si dévastateurs sur les populations. »*

Les États du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine ont été désignés par les organisateurs de la campagne comme des pays susceptibles de prendre la tête d'un mouvement de soutien à un traité sur le commerce des armes.

« Le thème du sommet Afrique-France est la jeunesse africaine. Le commerce incontrôlé des armes légères brise les vies de millions de jeunes gens à travers l'Afrique, a déclaré Christiane Agboton-Johnson, directrice du *Mouvement contre les armes légères en Afrique de l'Ouest* au Sénégal et membre actif du Réseau d'action international sur les armes légères (RAIAL). *Dans les guerres comme celles du Libéria et de Sierra Leone, la plupart des combattants étaient des enfants. Pourtant le contrôle des armes ne figure même pas à l'ordre du jour de ce sommet. Il est temps que les dirigeants africains fassent du strict contrôle des armes une priorité. »*

On estime à environ 30 millions le nombre d'armes légères en Afrique sub-saharienne. Dans la seule Afrique de l'Ouest, le nombre de personnes tuées par des armes légères depuis 1990 est estimé à plus de deux millions.

Il y a cinq ans, des ministres de toute l'Afrique se réunissaient au Mali et rédigeaient la Déclaration de Bamako, prise de position africaine commune sur la prolifération illicite, la circulation et le trafic d'armes légères et de petit calibre. Exposant leur vision de la manière dont l'Afrique entend traiter le problème des armes, cette déclaration a eu un impact positif, quoique insuffisant, sur la première conférence des Nations unies sur les armes légères en 2001.

En juin 2006, la seconde conférence importante des Nations unies sur les armes légères se tiendra à New York. Ce sera l'occasion d'obtenir un accord de tous les pays sur la nécessité d'un traité sur le commerce des armes. Mais ces contrôles ne pourront pas devenir réalité sans un soutien africain ardent et passionné.

« La Déclaration de Bamako a montré que des dirigeants africains peuvent parler d'une seule voix, mais pour avoir un impact réel, ils doivent lancer un appel explicite en faveur d'une interdiction mondiale des transferts d'armes susceptibles d'être utilisées pour commettre des violations graves des droits humains et du droit international humanitaire, selon Mark Neuman, directeur, pour Amnesty International, de la campagne *Contrôlez les armes. Avant la conférence mondiale des Nations unies sur les armes légères en juin 2006, les dirigeants africains doivent parler d'une seule voix en faveur de contrôles plus stricts du commerce des armes. »*

Note d'information

Les États du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine sont l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Cameroun, le Congo-Brazzaville, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, la Libye, le Mozambique, le Nigéria, le Sénégal, le Soudan et le Togo.

La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : **http://www.efai.org**

Complément d'information

La campagne *Contrôlez les armes* a été lancée en octobre 2003 par Amnesty International, Oxfam International et le Réseau d'action international sur les armes légères (RAIAL). Elle vise à réduire la prolifération et l'utilisation abusive des armes, et à convaincre les gouvernements d'adopter un traité international juridiquement contraignant sur le commerce des armes. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter :

- Mark Neuman, Amnesty International, au +223 905 4373 ;

- Christiane Agboton-Johnson (français) au +2216 402 254 ;

- Mohamed Coulibaly, Oxfam, au +223 606 84 16.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site http://www.amnesty.org

La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : **http://www.efai.org**